Lexique

Vous trouverez ci-dessous la définition des principaux termes techniques employés dans les fiches.

Bandeau : Motif décoratif horizontal en pierre de taille ou en brique situé entre deux niveaux sur une façade.

Calcin : Couche de protection qui se forme à la surface de la pierre par évaporation de ses eaux de carrière. Son épaisseur n'excède pas 1 mm.

Chaînage : Traitement constructif particulier en pierres de taille ou en briques destiné à renforcer les parties les plus fragiles des murs (angle, entourage de baies).

Chéneau : Dispositif de récupération des eaux pluviales posé sur la tête du mur.

Corniche : Partie de maçonnerie saillante en arase des murs, généralement en pierre de taille ou en génoise, destinée à repousser l'eau d'écoulement du toit le plus loin possible du mur.

Courant : Se dit d'une tuile tige de botte. Il s'agit de la tuile du dessous qui guide l'écoulement des eaux.

Couvrant : Se dit d'une tuile tige de botte. Il s'agit de la tuile du dessus coiffant les courants.

Dalle demi-ronde : Dispositif pendant de récupération des eaux pluviales accroché aux débords de toit.

Dauphin : Elément du réseau de zinguerie situé en partie basse d'une descente d'eau pluviale. En contact avec le sol, il doit résister aux chocs.

Egout : Terminaison de la couverture en bas de pente.

Enture : Greffe d'un bois neuf dans une menuiserie ou dans une charpente.

Faîtage : Ligne au sommet du toit formée par la rencontre entre deux pans de couverture.

Feuillure : Entaille dans la pierre de chaînage des baies correspondant à l'emplacement des volets en position fermée.

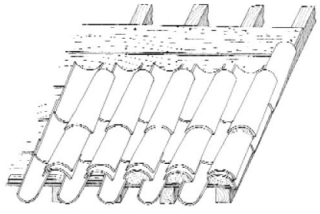
Génoise : Corniche formée par une superposition de tuiles de briques dont on ne voit que la tranche.

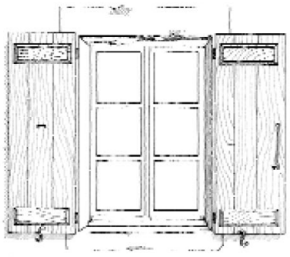
Linteau : Partie de maçonnerie coiffant une baie ou une porte. Le linteau peut être monolithe (bois, pierre) ou composé de plusieurs éléments appareillés en pierre ou en brique.

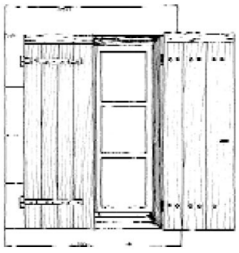
Moellon : Pierre grossièrement équarrie qui, hourdée de mortier, constitue le parement du mur.

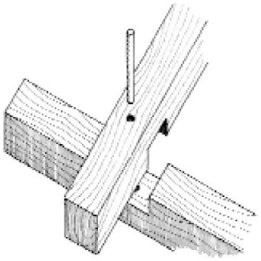
Queue de pierre : Partie souvent non visible d'une pierre de taille ancrée dans les maçonneries.

Rive : Terminaison latérale de la couverture au droit d'un pignon.









Document élaboré par l'association des Petites Cités de Caractère des Deux-Sèvres - juin 2005
Textes et illustrations : M-P NIGUES, Architecte du Patrimoine, avec la participation du SDAP, du CAUE, de la CAPEB et de la FFB